



La contraception d'urgence

Absence de contraception, déchirure du préservatif, oubli de pilule ou décolllement de patch, **la contraception d'urgence** est une méthode de « rattrapage » qui **permet de faire face à une situation à risque pour éviter une grossesse non désirée.**

Elle est utilisée quel que soit le moment où ce rapport est intervenu dans le cycle.

Il existe deux méthodes de contraception d'urgence :

- la contraception d'urgence hormonale ;
- la contraception d'urgence non hormonale.

→ La contraception d'urgence hormonale

Elle se présente sous la forme d'un comprimé à prendre le plus tôt possible. Plus elle est prise rapidement, plus elle est efficace.

Il existe deux types de contraception d'urgence hormonale :

- **Lévonorgestrel-NorLevo®** ou **Lévonorgestrel-Biogaran®** ;
- **Ulipristal acétate-Ellaone®.**

■ Lévonorgestrel-NorLevo® ou Lévonorgestrel-Biogaran® :

- elle doit être prise le plus tôt possible et au plus tard dans les **3 jours** (72 heures) après le rapport sexuel non ou mal protégé ;
- sans prescription, cette contraception d'urgence est délivrée mais non remboursée ;
- avec une prescription, elle est remboursée.

Pour les mineures, cette contraception d'urgence est délivrée gratuitement par les pharmaciens, sans prescription, et de façon anonyme. Elle peut également être délivrée, à titre anonyme et gratuit, dans les centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF) et, dans certaines situations, par les infirmières scolaires.

■ Ulipristal acétate-Ellaone® :

- elle doit être prise le plus tôt possible et au plus tard dans les **5 jours** (120 heures) après le rapport sexuel non ou mal protégé ;
- elle est délivrée en pharmacie avec prescription médicale uniquement.

→ La contraception d'urgence non hormonale

Le **DIU au cuivre (dispositif intra-utérin)**, autrement appelé **stérilet**, peut également être proposé comme contraception d'urgence après un rapport non ou mal protégé. Il **doit être posé dans les 5 jours** qui suivent le rapport à risque.



Rappel: efficaces pour lutter contre les grossesses non désirées, ces méthodes de contraception d'urgence ne protègent pas contre les infections sexuellement transmissibles (IST). Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.choisirsacontraception.fr et www.info-ist.fr